

**« Prix des Bonnes Pratiques Qualité Performance 2018 »
de l'Association France Qualité Performance Île-de-France**

PRÉVOIR distingué pour la qualité de sa stratégie



Martial Godard, Vice-Président de l'AFQP, remet le « Prix des Bonnes Pratiques 2018 » à Patricia Lacoste, PDG de PRÉVOIR, en présence d'Edouard Bidou, Directeur de la stratégie et de la transformation chez PRÉVOIR et de Jean-Luc Fournier, Responsable qualité et contrôle interne chez PRÉVOIR.

Dans le cadre des Trophées des Bonnes Pratiques remis par l'Association France Qualité Performance Île-de-France, PRÉVOIR, groupe d'assurance spécialisé dans la protection des personnes, vient d'être distingué et de recevoir le « Prix Île-de-France des Bonnes Pratiques Qualité Performance 2018 », dans la catégorie des Entreprises de Taille Intermédiaire, thématique stratégie.

Saluant la qualité de la stratégie de PRÉVOIR, ce prix valorise notamment l'efficacité de la communication interne du Projet d'entreprise de PRÉVOIR auprès des salariés et l'implication de sa Présidente.

PRÉVOIR, groupe d'assurance de protection des personnes, vient de recevoir le « Prix Île-de-France des Bonnes Pratiques Qualité Performance 2018 », décerné par l'Association France Qualité Performance Île-de-France (AFQP), dans la catégorie des Entreprises de Taille Intermédiaire, thématique stratégie.

Ce prix distingue à la fois :

- la qualité et la robustesse de la démarche de diagnostic et de construction du plan stratégique de PRÉVOIR,
- l'efficacité de sa communication et de son déploiement via son Projet d'entreprise auprès de ses 1 340 salariés,
- la pertinence des processus mis en place
- l'implication volontariste des dirigeants.

Le Projet d'entreprise récompensé, encore en cours (2015/2020), met en œuvre une transformation profonde qui permettra à PRÉVOIR de répondre aux enjeux de demain de manière performante et durable.

« Le Prix des Bonnes Pratiques est une manière de faire entrer progressivement les équipes dans une démarche continue, visant la très haute performance. C'est cette démarche d'excellence, particulièrement bien menée chez PRÉVOIR, que notre jury a souhaité récompenser ».

Martial Godard, Vice-Président de l'AFQP Île-de-France

« Ce prix nous encourage à progresser encore et à mener à bien les chantiers mis en œuvre. La transformation de l'entreprise est une formidable opportunité d'accélérer notre développement en optimisant la valeur ajoutée délivrée à toutes nos parties prenantes, en particulier bien sûr à nos assurés ».

Patricia Lacoste, Président Directeur Général de PRÉVOIR

Valoriser les démarches d'excellence

Avec le « Prix des Bonnes Pratiques », l'Association France Qualité Performance Île-de-France évalue la démarche d'excellence des entreprises de toutes tailles au regard du modèle EFQM®, référentiel européen pour l'évaluation de la qualité, en fonction de l'une des 5 thématiques suivantes : Leadership, Stratégie, Personnel, Partenariats et Ressources, Processus, Produits et Services.

Le modèle d'excellence EFQM® est un des outils « qualité » les plus populaires en Europe, utilisé par plus de 30 000 organisations dans le but d'améliorer leurs performances. Il les encourage à devenir des structures agiles, mieux adaptées aux rigueurs du contexte économique mondial actuel.

Contact Presse : Le Bonheur est dans la Com'

Ingrid Launay-Cotrebil / Aurélie Fitoussi

01 60 36 22 12 – launay@bcomrp.com / fitoussi@bcomrp.com

A propos de PRÉVOIR....

PRÉVOIR est un groupe d'assurance spécialiste de la protection des personnes.

Depuis plus d'un siècle, il aide ses assurés à protéger leurs proches et à préparer leur avenir, grâce à des solutions de prévoyance, santé, retraite et épargne.

Avec 1 600 salariés, PRÉVOIR est une entreprise de taille intermédiaire.

En France, son réseau de proximité est présent dans toutes les régions pour conseiller et accompagner ses assurés.

PRÉVOIR s'attache particulièrement à protéger, face aux aléas de la vie, les foyers qui en ont le plus besoin : les ouvriers, les employés, les artisans.

Au total, en 2016, 346 millions d'euros de prestations ont été versés aux assurés de PRÉVOIR.

PRÉVOIR est un groupe familial et indépendant qui a mis la sécurité de ses clients au premier rang de ses priorités.

Sa solidité financière lui permet d'autofinancer son développement.

Le groupe gère 4 milliards d'euros d'actifs, son chiffre d'affaires consolidé est de près de 585 millions d'euros.

Son actionariat est stable : son capital est détenu à 70 % par les descendants des familles fondatrices et à 30 % par les salariés.

La qualité de sa gestion lui vaut une notation stable depuis 10 ans : A- pour les sociétés d'assurance et BBB pour la société holding (notation Standards & Poor's).

Pour plus d'informations : www.prevoir.com